

Lausanne, le 19 août 2019

Législature 2015-2019

Le PS et les Verts défendent mieux les consommateurs sous la Coupole

L'Alliance des organisations de défense des consommateurs a analysé le vote des parlementaires sur 40 objets de consommation durant la législature 2015-2019 au Conseil national. Le soutien le plus marqué revient aux élus du Parti socialiste (PS) et des Verts, avec une moyenne supérieure à 86%. A contrario, le PLR et l'UDC se sont montrés beaucoup plus défavorables, avec des scores de l'ordre de 24% et 21% seulement.

Nos résultats (*voir annexe Classement des partis*) montrent que les meilleurs défenseurs des consommateurs sont le PS (86,4%) et les Verts (86,1%), qui se tiennent dans un mouchoir de poche. Le PDC (51,6%) et les Vert'libéraux (47,9%) se situent en milieu de classement. Tandis que le PLR (24,8%) et l'UDC (21,6%) terminent en queue, même si des différences importantes entre élus peuvent apparaître au sein d'une même formation. En prenant en compte la législature précédente, on constate que le soutien aux consommateurs a un peu baissé, puisque aucun parlementaire n'obtient 100% de suffrage pro-consommateurs. En raison des abstentions et des absences, le pourcentage des votes pro-consommateurs doit toutefois être mis en perspective avec le nombre des votes défavorables (*voir annexe Classement individuel*).

Les objets sélectionnés pour établir ce ranking ont pourtant en commun d'avoir un impact important sur la vie de tous les jours. Les thèmes, variés, étaient tous au bénéfice de recommandations de vote de la part de la FRC, du SKS et de l'ACSI. Ils portaient sur les arnaques, la santé, les prix, la durabilité, l'énergie, les télécoms ou le droit des contrats.

Les membres du Conseil des Etats n'ont pas été évalués. On peut toutefois noter que la délégation romande a dans l'ensemble bien défendu la cause des consommateurs. Il est également intéressant de regarder les scores des parlementaires siégeant au National qui vont figurer sur les listes des prétendants à la Chambre haute. Au moment où la campagne électorale débute, ce type de classement montre que les consommateurs ont le pouvoir d'agir pour défendre leurs intérêts, notamment en glissant leur bulletin de vote dans l'urne.

Annexe: les classements individuel et par partis, les 40 objets qui ont servi à évaluer les parlementaires

Plus d'informations:

Classement dans le détail > frc.ch/ranking-2019

Priorités FRC de la prochaine législature > frc.ch/parlement-2019-2023

Renseignements complémentaires

FRC: Sophie Michaud Gigon, Secrétaire générale, Tél. 021 331 00 90

FRC: Robin Eymann, responsable Politique économique, Tél. 021 331 00 90

SKS: Sara Stalder, Geschäftsleiterin, Tél. 031 370 24 24

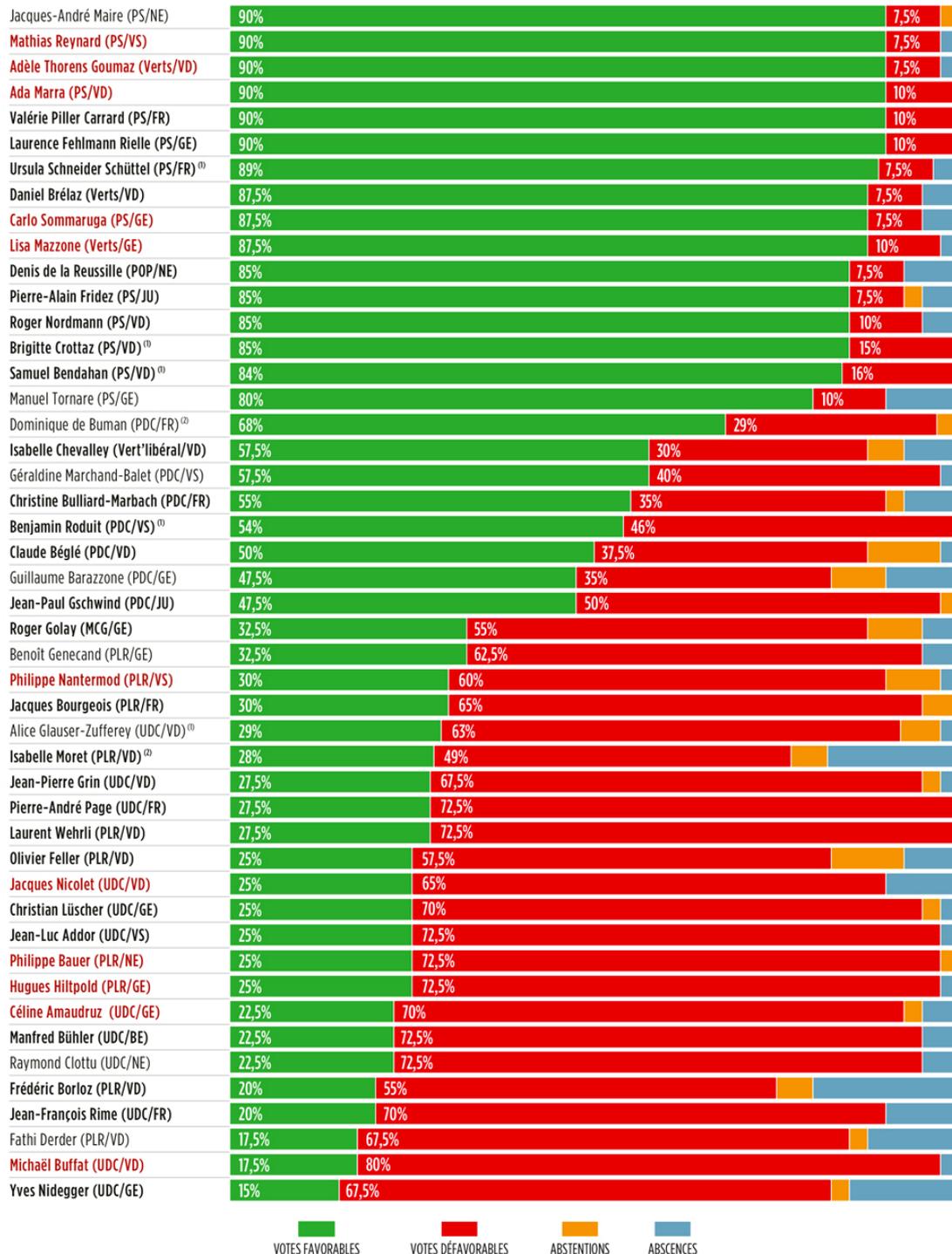
ACSI: Laura Regazzoni, Segretaria generale, Tél. 079 725 14 18 ou 091 922 97 55

ACSI
strada di Pregassona 33
CH-6963 Pregassona
acsi.ch

FRC
Rue de Genève 17
CP 6151
CH-1002 Lausanne
frc.ch

SKS
Monbijoustrasse 61
Postfach
CH-3000 Bern 23
konsumentenschutz.ch

Le classement dans le détail – 1



En gras: se représente au Conseil national | En couleur: se présente aussi au Conseil des Etats | ^① Entré en cours de législature | ^② Moins de votes pris en considération en raison de leur présidence du National

Le classement dans le détail – 2

